

Bourg-la-Reine



Guide du tri

CALENDRIER DE COLLECTE

2026





Carl SEGAUD

Président de Vallée Sud - Grand Paris



Patrick DONATH

Maire de Bourg-la-Reine

Vice-Président de
Vallée Sud - Grand Paris

Chère Madame, Cher Monsieur,

Voici l'édition 2026 de votre guide du tri et calendrier des collectes. Nous avons souhaité que ce document vous présente de manière claire tous les dispositifs de collecte que votre intercommunalité met en place pour agir en faveur de la transition énergétique, comme le service des encombrants à la demande ou la collecte des déchets alimentaires.

Le tri sélectif est un acte citoyen essentiel pour préserver nos ressources, réduire notre empreinte écologique et construire un avenir plus durable.

Un tri de qualité permet en effet de transformer les déchets en nouvelles matières premières. Une bouteille en plastique recyclée peut devenir un pull polaire, une boîte de conserve se transforme en cadre de vélo, et le papier usagé renaît en cahiers ou en journaux. Chaque geste compte : un emballage mal trié peut contaminer toute une benne de recyclage et réduire à néant les efforts de tous.

Le recyclage, c'est l'affaire de tous. Ensemble, nous pouvons améliorer notre environnement et notre cadre de vie.

- | | |
|----------|----------------------------------------------------|
| P. 3 | VALLÉE SUD
RECYCLE |
| P. 4 | COLLECTE DES
DÉCHETS
ALIMENTAIRES |
| P. 5 | EMBALLAGES
ET PAPIERS |
| P. 5 | EMBALLAGES
EN VERRE |
| P. 6 | VÉGÉTAUX
DE JARDIN |
| P. 6 | COMPOSTAGE
À DOMICILE |
| P. 7 | ORDURES
MÉNAGÈRES |
| P. 7 | TEXTILES |
| P. 8 | DÉCHÈTERIE |
| P. 9 | DÉFI ZÉRO DÉCHET |
| P. 10 | RÈGLES POUR LE
BON DÉROULEMENT
DES COLLECTES |
| P. 11 | MES JOURS
DE COLLECTE |
| P. 12 | COLLECTE DE VERRE |
| P. 13-19 | LISTING DES RUES |



VALLÉE SUD RECYCLE :

VOTRE SERVICE DE COLLECTE
D'ENCOMBRANTS À LA DEMANDE !



À la demande

Vallée Sud Recycle est l'unique service de collecte des encombrants pour toutes les villes du Territoire. Les encombrants, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les produits toxiques sont collectés devant chez vous, sur rendez-vous.

DÉCHETS ACCEPTÉS

- Mobiliers et équipements d'ameublement
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Déchets de démolition et de bricolage
- Grands cartons d'emballage
- Produits toxiques



DÉCHETS NON ACCEPTÉS

-
- Végétaux de jardin
 - Déchets médicaux
 - Pneus
 - Tout élément vitré (miroirs, vitres, etc.)
 - Matériaux amiantés

Vallée Sud Recycle - Mode d'emploi :

Facile et rapide, la prise de rendez-vous se fait en 4 étapes sur internet ou par téléphone pour une collecte du lundi au vendredi matin.

Par internet :

Formulaire en ligne sur valleesud.fr -
rubrique gestion des déchets



Par téléphone :

0 800 02 92 92
(appel gratuit)



Précautions à prendre pour les déchets toxiques

- Fermer hermétiquement les produits afin d'éviter tout risque de pollution
- Veiller à ce que l'identification du contenu soit visible lors de la collecte



LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

La collecte des déchets alimentaires se déploie dans différents secteurs du Territoire.

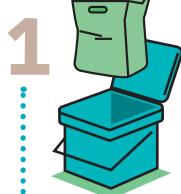
Collectés et valorisés spécifiquement, les déchets alimentaires sont transformés en nouvelle ressource, compost ou biométhane.

LES DÉCHETS CONCERNÉS

- Les déchets de préparation de repas
- Les restes de repas
- Le thé et le café
(y compris les sachets de thé en papier et filtres à café)
- Les aliments périmés sans emballage
- L'essuie-tout



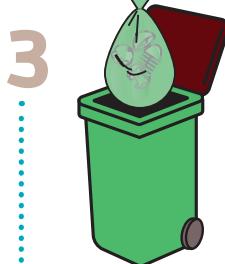
Comment procéder ?



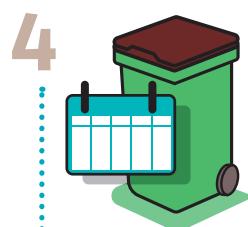
1 Je place un sac biodégradable dans mon bioseau



2 Je dépose mes déchets alimentaires



3 Deux fois par semaine minimum, je vide mon bioseau dans le bac à couvercle marron



4 Je présente le bac à la collecte 1 fois par semaine



Attention : La collecte des déchets alimentaires remplace l'une des collectes d'ordures ménagères.

Reportez-vous au listing des rues pour savoir si vous êtes concerné par cette collecte.



EMBALLAGES ET PAPIERS

Tous les emballages et papiers se trient. Ils sont collectés une fois par semaine.



Métaux

Plastiques et polystyrènes

Cartons

Papiers

POUR UN RECYCLAGE EFFICACE :

**Les emballages c'est en vrac,
pas en sac !**



Attention :

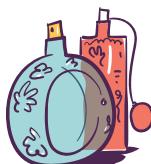
Dans le bac, jetez en vrac
les emballages vidés sans
les imbriquer ni les laver.

Les cartons doivent être
pliés et mis dans le bac.

EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles



Bouteilles de parfum



Pots et bocaux



Borne enterrée



Attention :



Les capsules et couvercles
doivent être mis dans le bac
jaune.



Les verres à boire doivent être mis
dans le bac des ordures ménagères.



**Les bouchons en liège et en
matière synthétique** doivent
être mis dans le bac des ordures
ménagères. Ils peuvent être repris
par certains cavistes.



Les bouteilles en plastique
doivent être mises dans le bac jaune

VÉGÉTAUX DE JARDIN



La collecte des végétaux a lieu les 4 premières semaines de janvier en même temps que la collecte des sapins puis chaque semaine de mi-mars à mi-décembre. Les végétaux doivent être déposés en vrac dans le bac.



Petits branchages en fagots bien liés
(moins de 5 cm de diamètre et moins de 1,5 m de long)



Tonte de pelouse et tailles de haies



Fleurs coupées et feuilles mortes



Attention

En raison du froid et du gel, certaines collectes sont susceptibles d'être reportées.

En dehors de la période de collecte, les déchets verts sont collectés en déchèterie.



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Les sapins de Noël **sans flocon ni décoration** sont collectés en porte à porte durant le mois de janvier au jour de collecte des déchets végétaux.

COMPOSTAGE À DOMICILE

Tous les déchets d'origine végétale peuvent être compostés à domicile. Vallée Sud - Grand Paris vous propose gratuitement des composteurs et lombricomposteurs.



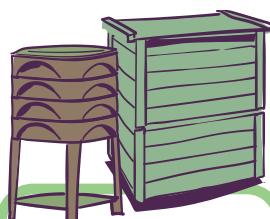
Déchets de la cuisine et de la maison
(composteur et lombricomposteur)

Epluchures de fruits et légumes, thé, tisane (en vrac ou en sachet en papier), café, essuie-tout, journal, papier kraft, cartons bruns, boîtes d'œufs en carton...



Déchets du jardin (composteur)

Fleurs fanées, tailles de haies et d'arbustes découpées ou broyées, feuilles mortes, tontes de gazon (en petite quantité)...



Pour obtenir votre **composteur ou lombricomposteur gratuit** : valleesud.fr rubrique «Gestion des déchets»

ORDURES MÉNAGÈRES



Bac

Borne enterrée

Tout ce qui reste après avoir fait le tri !

Exemples : Restes d'aliments (viande, poisson)*, miroirs, pots de fleurs, textiles souillés, couches, lingettes, vaisselle cassée...



Attention



Dans le bac des ordures ménagères, jetez les déchets dans un sac bien fermé.

Le dépôt de déchet au sol est interdit.

* Sauf pour les secteurs qui bénéficient de la collecte des déchets alimentaires

TEXTILES

TEXTILES ACCEPTÉS

- Tous les vêtements
- Le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux)
- Les chaussures



Borne textile



Attention

Les vêtements doivent être propres, secs et les chaussures nouées par paire. Le tout emballé dans des sacs fermés.



POINTS DE COLLECTE

Géolocalisez vos points de dépôts sur refashion.fr



DÉCHÈTERIE GRATUITE

**La déchèterie territoriale à Verrières-le-Buisson,
accessible sur rendez-vous.**

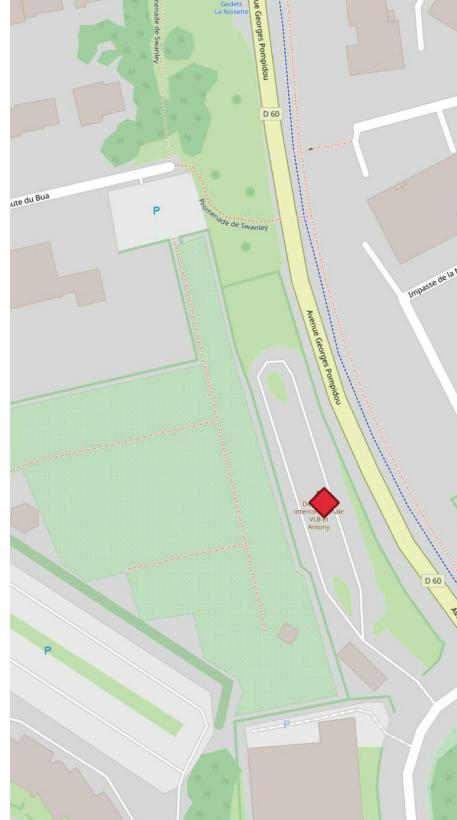


LIEU : angle de l'avenue Georges-Pompidou et de la rue du Paradis



**HORAIRES : du lundi au samedi
de 10h à 12h15 et de 13h30 à 18h30**
(fermeture à 19h30 du 1^{er} mars au 30 septembre).

Le dimanche de 9h à 12h15.
Ouverte tous les jours fériés,
sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et les 24, 25 et 31 décembre.



DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons, ferrailles et métaux non ferreux, moquette, polystyrène, vitrage, plastique. Déchets d'ameublement (literie, chaise, armoire, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition ou de bricolage bois (cagettes, bois massif...), textiles, déchets avec symbole dangereux ou inflammable (solvants, peintures, aérosols, vernis, colles, produits phytosanitaires...), huiles usagées.

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEEE) (petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...), lampes usagées, piles et accumulateurs, batteries, cartouches, toners et pneus non jantés.

MODALITÉS D'ACCÈS

L'accès est gratuit et réservé aux particuliers, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile.

Pour prendre rendez-vous : valleesud.fr



CONNAISSEZ-VOUS LE DÉFI ZÉRO DÉCHET ?

Apprenez à réduire vos déchets !

Le but n'est pas d'arriver à zéro, mais

de prendre conscience de la quantité de déchets jetée chaque année et de la diminuer progressivement. Au-delà des bénéfices pour l'environnement, le Défi Zéro Déchet permet aussi de faire des économies et de prendre soin de sa santé.

- En moyenne **200 foyers** inscrits chaque année depuis 2018.
- De nombreux **ateliers pratiques** organisés en semaine et le week-end, dans les 11 villes du Territoire pour aider les participants à adopter les écogestes. Ateliers **couture, faire soi-même** (cosmétique et ménager), **cuisine** et aussi ateliers **partage**.
- Un accès au portail Zéro déchet avec l'ensemble des ressources (événements, écogestes...).
- Les participants réalisent des pesées de leurs déchets (profil « candidat ») et mettent en évidence la réduction des déchets de la communauté Zéro Déchet par rapport aux tonnages collectés sur le Territoire. On observe en moyenne **10 tonnes de déchets évitées** par saison de Défi (depuis 2020).

La saison 2025-2026 est lancée et se terminera avant les grandes vacances scolaires (fin juin).

Les inscriptions restent ouvertes pendant toute la durée du Défi avec le profil « riverain ». En vous inscrivant, vous aurez accès à l'ensemble des ressources sur le portail Zéro Déchet.



Inscrivez-vous
en scannant ce qr code.

LE PORTAIL ZÉRO DÉCHET !

Un site internet dédié à l'opération a été développé pour faciliter le suivi du Défi. Découvrez toutes les actualités après inscription sur valleesud.fr et bénéficiez ainsi d'un accompagnement et d'écogestes adaptés à votre quotidien.



Vous ne souhaitez pas vous lancer tout de suite ?

Consulter le guide des écogestes sur valleesud.fr rubrique gestion des déchets.

DES RÈGLES POUR LE BON DÉROULEMENT DES COLLECTES

Les collectes sont réalisées tous les jours de l'année y compris les jours fériés. La présence de bacs sur l'espace public en dehors des jours et horaires de collecte est interdite. Tout déchet au sol est prohibé. Toute infraction pourra être verbalisée par les autorités compétentes.



LA COLLECTE DU MATIN A LIEU À PARTIR DE 6H, les bacs doivent être sortis, couvercles fermés, la veille au soir à partir de 20h ou avant 6h.



LA COLLECTE DU SOIR A LIEU À PARTIR DE 15H, les bacs doivent être sortis, couvercles fermés, en début d'après-midi et avant 15h.

Pour ne pas gêner la circulation des piétons, vos bacs doivent être rentrés le plus tôt possible après la collecte.

Bon à savoir !

Si la capacité de vos bacs s'avère surdimensionnée (ou sous-dimensionnée) ou si vous souhaitez des bacs supplémentaires, faites-en la demande gratuitement sur valleesud.fr



PENSEZ-Y !

Générez votre calendrier de collecte personnel directement depuis valleesud.fr

Renseignez votre commune et votre rue, votre PDF est prêt !



TOUTES
LES INFOS SUR



Rubrique
GESTION DES DÉCHETS



APPEL GRATUIT **0 800 02 92 92**



MES JOURS DE COLLECTE 2026



Vallée Sud
Grand Paris

Cochez les secteurs dont vous dépendez afin de visualiser en un clin d'œil vos jours de collecte !



VERRE

La collecte du verre s'effectue en points d'apports volontaires (voir carte page suivante)



DÉCHETS ALIMENTAIRES

Lundi soir Mardi matin



ORDURES MÉNAGÈRES

- Vendredi soir
- Samedi matin
- Lundi et vendredi soir
- Mardi et samedi matin
- Mardi et samedi soir
- Lundi, mercredi et vendredi soir
- Mardi, jeudi et samedi matin
- Mardi, jeudi et samedi soir



EMBALLAGES ET PAPIERS

- Mercredi matin
- Jeudi matin
- Jeudi soir
- Vendredi matin
- Vendredi soir

SAPINS & VÉGÉTAUX DE JARDIN

MARDI MATIN

Les mardis de janvier suivants

6-13-20-27 janvier

VENDREDI MATIN

Les vendredis de janvier suivants

2-9-16-23 janvier



VÉGÉTAUX DE JARDIN

MARDI MATIN

Tous les mardis matin du 10 mars au 8 décembre inclus

10-17-24-31 mars
7-14-21-28 avril
5-12-19-26 mai
2-9-16-23-30 juin
7-14-21-28 juillet
4-11-18-25 août
1-8-15-22-29 septembre
6-13-20-27 octobre
3-10-17-24 novembre
1-8 décembre

VENDREDI MATIN

Tous les vendredis matin du 13 mars au 11 décembre inclus

13-20-27 mars
3-10-17-24 avril
1-8-15-22-29 mai
5-12-19-26 juin
3-10-17-24-31 juillet
7-14-21-28 août
4-11-18-25 septembre
2-9-16-23-30 octobre
6-13-20-27 novembre
4-11 décembre

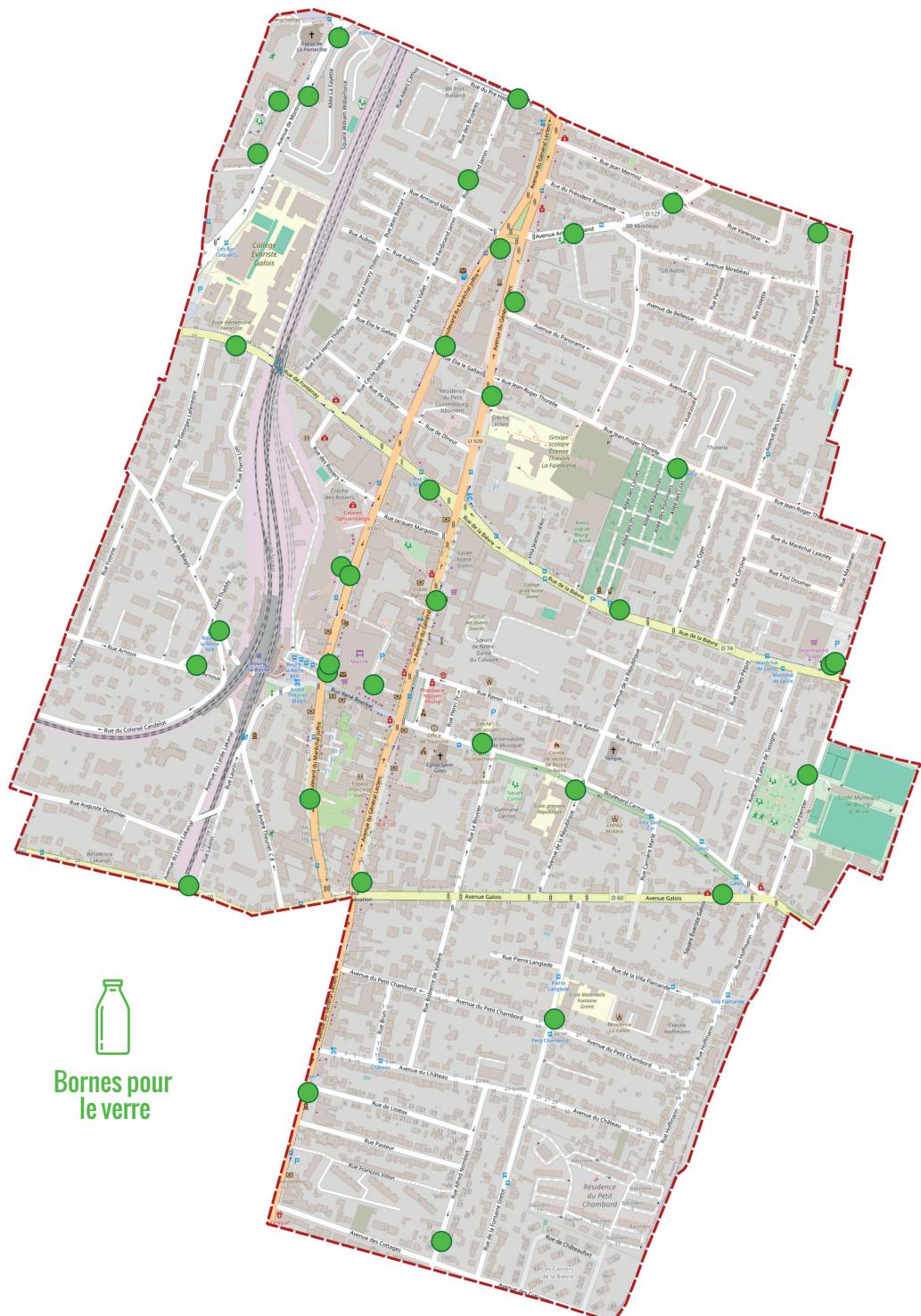
ENCOMBRANTS, DÉCHETS TOXIQUES ET DEEE À LA DEMANDE



UN SEUL SERVICE
VALLÉE SUD RECYCLE



www.valleesud.fr >
rubrique gestion des déchets
Plus d'informations en page 3



Bornes pour
le verre



LISTING DES RUES

Les collectes sont réalisées tous les jours fériés de l'année.

25 Août 1944 (rue du)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
8 Mai 1945 (rue du) côté impair : du n°1 au n°7	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
8 Mai 1945 (rue du) côté pair : du n°6 au n°8	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Albert Camus (rue) présentation rue du Pré Hilduin	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Alfred Nomblot (rue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Alixia (passage) présentation avenue du Général Leclerc	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
André Theuriet (rue)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
André Theuriet (rue) côté impair : n°11	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Aristide Briand (avenue) côté pair côté impair : du n°23 au n°37	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Aristide Briand (avenue) côté impair : du n°1 au n°9	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Aristide Briand (avenue) côté impair : n°11	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Vendredi matin	
Armand Millet (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Arnold Van Gennep (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Mardi matin	Mardi matin
Arnoux (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Mardi matin	Mardi matin
Arnoux (villa)	Samedi matin	Vendredi matin	Mardi matin	Mardi matin
Auboin (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Auguste Demmler (rue)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Mardi matin	
Auguste Demmler (rue) côté pair : n°32	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Mardi matin	
Bas Coquarts (rue des)	Vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	Lundi soir

Bellevue (avenue de)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Bièvre (rue de la) côté impair : n°1 et n°7	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Bièvre (rue de la) côté pair côté impair : du n°9 au n°65 et du n°69 au n°79	Vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	Lundi soir
Bièvre (rue de la) côté impair : du n°3 au n°7	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Blagis (rue des)	Samedi matin	Vendredi matin	Mardi matin	Mardi matin
Bobière de Vallière (rue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Brun (rue) côté impair : n°1	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Brun (rue) côté impair : du n°1B au n°15 côté pair : du n°2 au n°10	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Bruyères (rue des)	Vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	Lundi soir
Carnot (boulevard) côté impair : n°27	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Carnot (boulevard) côté pair côté impair : du n°1 au n°13, du n°19 au n°25 et du n°29 au n°41	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Carnot (boulevard) côté impair : du n°15 au n°17 côté pair : du n°16 au n°26	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Caroline (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Carrière Marlé (rue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Cécile Vallet (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Charles Péguy (rue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Charpentier (rue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Charpentier (rue) côté impair : n°25	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Château (avenue du)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin

Châteaufort (rue de)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Clos Saint-Cyr (rue du)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Colonel Candelot (rue du)	Samedi matin	Vendredi matin	Mardi matin	Mardi matin
Condorcet (place)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Cottages (avenue des)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Delabégerie (rue) présentation rue Pierre Loti	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Dîneur (rue de) côté impair : du n°1 au n°9	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Dîneur (rue de) côté pair : du n°10 au n°28 côté impair : du n°13 au n°31	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Docteur Albert Schweitzer (rond point du)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Elie Le Gallais (rue) côté pair : n°2	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Elie Le Gallais (rue) côté pair : du n°4 au n°16 côté impair : du n°13 au n°19	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Elie Le Gallais (rue) côté impair : du n°1 au n°9 côté pair : n°2B	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Evariste Galois (square)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Faïencerie (rue de la)	Vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	Lundi soir
Ferdinand Jamin (rue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Ferdinand Jamin (rue) côté impair : n°21	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi matin	Vendredi matin	
Fontaine Grelot (rue de la)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Fontaine Grelot (rue de la) n°41 (Résidence du Petit Chambord)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Fontenay (rue de) côté pair : du n°34 au n°38	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	

Fontenay (rue de) côté impair : du n°1 au n°31 côté pair : du n°10 au n°30 et du n°40 au n°46	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
François Villon (rue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Françoise Dolto (allée) présentation avenue du Général Leclerc	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Gabrielle d'Estrées (allée)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Galois (avenue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Gare (place de la)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Général Leclerc (avenue du) côté impair : n°45	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Vendredi matin	
Général Leclerc (avenue du)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Georges Bizet (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Mardi matin	Mardi matin
Georges Lafenestre (rue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Henri IV (rue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Hoffmann (rue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Jacques Margottin (rue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Jacques-Pierre Brissot (square)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Jean Baptiste Colbert (square) présentation avenue du Général Leclerc ou boulevard du Maréchal Joffre côté pair : du n°2 au n°4	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Jean Bastart (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Jean Mermoz (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Jean Mermoz (rue) côté impair : n°1	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	
Jean Mermoz (rue) côté impair : du n°23 au n°29	Mardi, jeudi et samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	

Jean Roger Thorelle (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Jeanne (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Mardi matin	Mardi matin
Jeanne d'Arc (villa)	Vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	Lundi soir
La Fayette (allée)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Latre de Tassigny (avenue de)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Laurin (rue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Le Bouvier (rue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Léon Bloy (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Libération (place de la)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Lisieux (rue de)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Lycée Lakanal (avenue du)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Maréchal Joffre (boulevard du)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Maréchal Lyautey (rue du)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Massenet (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Mirebeau (avenue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Montrouge (avenue de) côté impair : du n°1 au n°17B côté pair : n°18 et n°18B	Vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	Lundi soir
Montrouge (avenue de) côté pair : du n°8 et n°16 côté impair : n°19	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Normandie (résidence)	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Vendredi matin	
Oger (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Panorama (avenue du)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Panorama-Plaisance (résidence du)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Pasteur (rue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Paul Doumer (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin

Paul-Henri Thilloy (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Pertuisot (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Petit Chambord (avenue du)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Peupliers (rue des)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Pierre Langlade (rue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Pierre Loti (rue)	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Plaisance (rue de)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Plantes (rue des)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Pré Hilduin (rue du) côté pair	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Pré Hilduin (rue du) côté impair	Vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	Lundi soir
Président Franklin Roosevelt (rue du)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Ravon (rue) côté impair : n°31	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Ravon (rue) côté pair côté impair : du n°1 au n°29B et n°33	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
René Roeckel (rue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
République (avenue de la)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
République (avenue de la) côté pair : n°10	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Résistance (place de la)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Rosiers (rue des)	Vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	Lundi soir
Sarrazine (rue de la)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Thaddy (allée) présentation rue des Blagis	Samedi matin	Vendredi matin	Mardi matin	Mardi matin
Varengue (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin

Vergers (avenue des)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Victor Hugo (avenue)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Villa Flamande (rue de la)	Samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	Mardi matin
Villa Flamande (rue de la) côté pair : n°22	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Vendredi matin	
Violette (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Vendredi matin	Mardi matin
William Wilberforce (square)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Vendredi matin	
Yvonne (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Mardi matin	Mardi matin

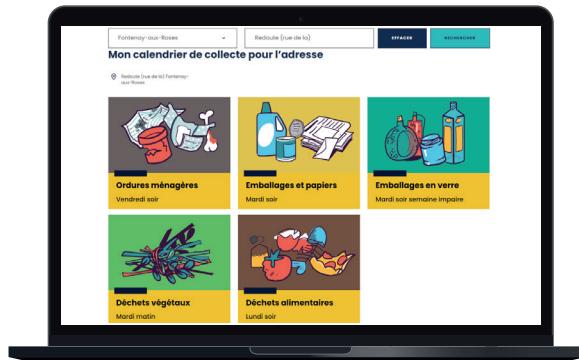
Si votre rue ou votre adresse ne figure pas dans le listing ci-dessus, contactez le :

APPEL GRATUIT **0 800 02 92 92**

ou connectez-vous sur valleesud.fr



Téléchargez votre calendrier de collecte sur valleesud.fr !



[Valleesud.fr](http://valleesud.fr)

Rubrique gestion des déchets



Des chargés de relation citoyenne
à votre écoute

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 12H30
ET DE 13H30 À 18H00

APPEL GRATUIT **0 800 02 92 92**



Des ambassadeurs du tri
SUR LE TERRAIN POUR VOUS
SENSIBILISER AUX CONSIGNES DE TRI



28 rue de la Redoute
92260 Fontenay-aux-Roses



Ce produit est issu de
forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées
www.pefc-france.org